

Conditions générales de vente (CGV) de la société KNF NEUBERGER AG, 8362 Balterswil

1. Généralités
 - 1.1 Nous (la société KNF NEUBERGER AG, Stockenstrasse 6, 8362 Balterswil) effectuons les ventes exclusivement sur la base de conditions générales de vente (CGV). Celles-ci sont intégralement contenues dans toute signature de contrat et sont également valables pour toutes les prestations assurées par la suite, même si les CGV ne venaient pas à être explicitement convenues de nouveau. Des CGV divergentes, les conditions d'achat ou autres du client ne sont valables qu'à partir du moment où celles-ci ont été convenues explicitement et par écrit de notre part.
 - 1.2 Dans la mesure où une confirmation de commande a été établie par nos soins, c'est elle qui sert de référence pour l'étendue et la réalisation de la livraison.
 - 1.3 Nous sommes contraints de nous réserver le droit d'ajuster les prix par suite de modifications du marché ou à cause des variations des cours. Si des ajustements de prix doivent intervenir après la signature du contrat, nous en informerons le client sans délai et par écrit. Dans un tel cas, le client a la possibilité, dans un délai de 10 jours après la réception de l'avis, de se retirer du contrat par le biais d'une information par écrit.
 - 1.4 Dans la mesure où ils ne sont pas limités dans le temps, nos tarifs s'entendent sans engagement. Les offres n'ont un caractère contractuel que pendant les délais spécialement mentionnés. La signature du contrat intervient par la mise à disposition d'une confirmation de commande, d'une confirmation d'expédition ou par la livraison des produits.
2. Prix
 - 2.1 Sous réserve d'autres mentions, tous les prix de nos conditions tarifaires et de nos offres s'entendent en Francs Suisses pour 1 pièce, en net, hors TVA. Le règlement doit également intervenir dans cette devise.
 - 2.2 EXW (Incoterms 2020) au départ de l'usine à 8362 Balterswil, Stockenstrasse 6.
3. Obligation concernant la livraison
 - 3.1 Les délais de livraison consignés dans la confirmation de commande ou communiqués d'une quelconque autre manière seront respectés de notre part dans toute la mesure du possible. Ils correspondent aux possibilités d'acquisition existantes sur le marché au moment de la confirmation de commande. L'acceptation définitive de la commande par l'usine de livraison reste en particulier réservée.
 - 3.2 Les délais de livraison convenus se prolongent sans ouvrir de droit à indemnisation à notre rencontre notamment dans les cas suivants :
 - Dans le cas d'événements imprévisibles dans l'esprit des cas de force majeure, des situations de guerre, de tensions internationales, d'émeutes, de grèves, de pénurie de matière première, de troubles de l'exploitation, d'épidémies, de changement des dispositions en matière d'importation, etc.
 - Dans le cas où le client ne nous transmet pas ou pas dans les délais voulus les éventuelles indications, les croquis, les dessins, etc. nécessaires à la réalisation de la commande.
 - Dans le cas où le client ne remplit pas ou pas dans les délais voulus les conditions de paiement convenues pour la commande en question ou pour d'autres commandes.
 - 3.3 En cas de retard de livraison sans responsabilité ou intention manifeste de notre part, tout droit à dommages et intérêts est exclu.
4. Conditions de paiement
 - 4.1 Dans la mesure où des conditions de paiement différentes n'ont pas été confirmées par écrit, le principe de paiement applicable est à 30 jours après la date de facturation, en net et sans déduction d'escompte.
 - 4.2 La prise en compte à titre de compensation de créances en contrepartie qui ne sont pas reconnues de notre part par écrit ou qui ne sont pas consignées dans un acte officiel ou dans un jugement avec force de droit est exclue, même lorsque la créance en contrepartie provient d'une livraison contestée.
5. Réserve de propriété

Jusqu'au paiement intégral, la propriété concernant la marchandise livrée nous revient. À tout moment nous sommes en droit de faire mentionner une réserve de propriété dans le registre correspondant des pactes de réserve de propriété et le client donne son accord à ce sujet.
6. Garantie, contenu, limitation
 - 6.1 Nous fournissons la garantie que la marchandise commandée, conformément au contrat, quitte notre usine en parfait état.
 - 6.2 Notre garantie s'étend sur 24 mois après expédition de la marchandise au départ de l'usine de Balterswil.

- 6.3 Sont exclus de la garantie, les dommages par suite d'une usure naturelle (comme par ex. les membranes, les plaques de soupape, les roulements à billes, etc.), les négligences dans la maintenance, les réparations ou les interventions effectuées par des tiers non habilités par nos soins, le stockage inadapté, le non-respect des directives de fonctionnement et / ou de montage, les charges excessives, les influences chimiques ou électrolytiques ainsi que les dommages issus de tous les autres motifs qui ne sont pas de notre fait.
- 6.4 En ce qui concerne les pièces qui n'ont pas été réalisées dans le cadre notre propre fabrication, il n'y a une garantie ou une responsabilité que dans la mesure où nous avons des droits à garantie ou à responsabilité envers nos fournisseurs. Le client en sera informé dans le cadre de la confirmation de commande.
- 6.5 Le client doit vérifier les objets du contrat à la livraison conformément au Code des Obligations. Les éventuels défauts doivent faire l'objet d'une réclamation sans délai, mais au plus tard dans les 5 jours suivant la livraison, voire immédiatement après avoir constaté le défaut. La réclamation doit intervenir sous forme de lettre recommandée.
- 6.6 Avec la réception de la réclamation, nous bénéficions du droit de faire vérifier le défaut faisant l'objet de cette réclamation par nos propres collaborateurs ou par des experts de notre choix.
- 6.7 Si une livraison s'avère ne pas être conforme au contrat, le client doit nous donner sans délai la possibilité de remédier au défaut le plus rapidement possible. Les pièces qui, de manière avérée, sont inutilisables ou défectueuses par suite de mauvais matériaux, de construction défectueuse ou de réalisation déficiente sont réparées ou remplacées à nos frais et dans un délai raisonnable. Des droits plus étendus du client (réduction, remboursement) n'existent pas et sont explicitement exclus.
- 6.8 Nous assurons la responsabilité pour les dommages aux biens et aux personnes dans le cadre de l'assurance responsabilité légale au titre des produits. Toute responsabilité plus étendue est exclue dans la limite de ce qui est légalement admissible.
- 6.9 Après la livraison de la marchandise, c'est le client qui porte la responsabilité pour que la traçabilité soit assurée envers nous en notre qualité de fournisseur.
- 6.10 Nous répondons des indications écrites au sujet des caractéristiques de nos produits ; par contre, nous réfutons toute responsabilité pour les aspects constructifs du projet d'application. Lorsque nous prenons position sur des questions touchant à la construction, au montage et / ou à la performance, nous nous reposons sur les indications du client et des fournisseurs et de telles prises de position interviennent à l'exclusion explicite de toute responsabilité. Nos indications au sujet des caractéristiques des produits s'appuient sur des réflexions théoriques et sur des résultats issus d'essais qui ont été élaborés en laboratoire dans des conditions propres à une étude en laboratoire. Elles doivent par conséquent être vérifiées par le client dans des conditions proches de la réalité.
7. Annulation
- 7.1 L'annulation des commandes de la part du client peut intervenir à la condition d'un accord explicite par écrit de notre part et de la prise en charge de nos dépenses pour le matériau, les salaires et les frais divers.
- 7.2 Nous sommes en droit de nous retirer du contrat et de l'obligation consentie au titre de la livraison pour des motifs importants à partir du moment où la situation financière du client s'est considérablement détériorée ou se présente de manière très différente par rapport à ce qui nous a été présenté. La même chose est applicable en cas d'indisponibilité des produits commandés après avoir procédé à la confirmation de commande.
8. Dispositions en matière de sécurité
- Nos produits correspondent aux critères de sécurité exigés par les administrations suisses. Le respect des dispositions locales en matière de sécurité ainsi que les formations correspondantes du personnel incombent par contre au client.
9. Lieu de réalisation / For juridique
- Le lieu de réalisation pour toutes les prestations et pour les deux parties est défini à Balzerswil. Le for juridique pour tous les litiges est défini à Münchwil TG.
10. Droit applicable
- Les présentes CGV ainsi que les différents contrats sont soumis exclusivement au Droit Suisse AGB à l'exclusion des normes de renvoi du droit international privé suisse sur le droit étranger en matière de droit des conflits (LDIP) ou des traités de droit international.